

Vision Partage Confiance Force
 Vision Sharing Trust Strength



Aboriginal Justice Learning Network
 Réseau de la justice autochtone

LIEN

Volume 1, Numéro 7

Hiver 2000

Conférence sur la justice réparatrice

Dans ce Numéro	
Départ de Mary Tobin Oates	2
Conférence de Saskatoon	2
Comité consultatif	3
Atelier sur les gangs	4
L'affaire Glaque	4
Prévention du crime	5

Sous le thème «Ensemble, rétablissons l'équilibre», le conseil tribal de File Hills Qu'appelle a procédé à un échange d'information Premières nations et d'autres collectivités. La conférence de trois jours tenue à Regina (Saskatchewan) à la fin du mois d'avril avait pour but d'échanger des connaissances en ce qui concerne la criminalité, la prévention du crime et les modèles de justice réparatrice en vigueur dans les collectivités des Premières nations.

Avant la conférence, une cérémonie de suerie pour les hommes et une cérémonie du calumet ont été organisées, histoire de célébrer l'ouverture de cet événement. Un certain nombre de sujets ont été abordés : les services de police et de lutte contre la violence familiale offerts par le ministère de la Justice de la Saskatchewan; la médiation et le recours à une tribune sur la justice communautaire; les gangs d'Autochtones; les comités de justice communautaire; le maintien de l'ordre; les services correctionnels; les mesures de rechange en ce qui concerne la détermination de la peine et la probation; et le Saskatchewan Environment and

Resource Management. Des conférenciers, des facilitateurs et des experts provenant des Premières nations, de la Federation of Saskatchewan Indian Nations de l'Assemblée des Premières nations, des services de police de Regina, des services de police de Winnipeg, de la GRC, des services de probation, de la magistrature, du ministère de la Justice de la Saskatchewan, de Service correctionnel Canada et du ministère de la Justice du Canada ont participé à la conférence. Vers la fin de la conférence, sept aînés ont présenté un résumé et ont discuté des différents rôles que jouent les aînés. La conférence s'est terminée par une cérémonie du calumet au cours du dernier après-midi.

Plusieurs organismes ont parrainé cette conférence : Centre national de prévention du crime, Réseau de la justice autochtone, Saskatchewan Indian Gaming Authority, Sask Tel et First Nations Insurance Services.

 Ministère de la Justice
 Canada



Réseau de la justice autochtone
 TSA 10
 284, rue Wellington
 Ottawa, (Ontario) K1A 0H8
 Internet: mary.tobin-oates@justice.x400.gc.ca

DESTINATION:

Affranchissement

Qui nous sommes :

Tawnye Plewes
Coordonnatrice nationale par
intérim
☎ (613) 957-9598

Donna Campeau
Coordonnatrice adjointe
☎ (613) 954-0119

Julie Therien
Secrétaire
☎ (613) 941-2974

Naomi Giff
Auteure collaboratrice
☎ (613) 941-4105

 Harmonie May
Editrice - LIEN
☎ (416) 324-9909

(613) 957-4697

Départ de Mary Tobin Oates

Au mois de septembre, Mary Tobin Oates a quitté le Réseau de la justice autochtone pour assumer un poste au ministère du Développement des ressources humaines. À titre de coordonnatrice nationale depuis plus d'un an, Mary était chargée de rendre la publication LIEN et le réseau plus dynamiques. Grâce à ses efforts, LIEN, qui était un bulletin d'une seule page, est devenu une source imprimée d'information plus complète, diffusée à des milliers de particuliers et d'organismes dans tout le pays. Mary était également chargée de faire connaître le Réseau de la justice autochtone et les ressources qu'il offre à de nombreuses collectivités. Elle représentait le Réseau de la justice autochtone pour la dernière fois le 9 novembre 1999, lors de la conférence *Feu vert pour l'avenir*, de la Fondation nationale des réalisations autochtones, qui a lieu à Winnipeg, et à laquelle elle a participé en qualité de conférencière. Elle nous manquera beaucoup et nous lui souhaitons bonne chance dans son nouvel emploi!

Tawnye Plewes agira à titre de coordonnateur national par intérim du Réseau de la justice autochtone. Le poste est ouvert au public; donc, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à présenter votre candidature. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la Direction des ressources humaines du ministère de la Justice.

Conférence de Saskatoon



La réunion du Comité consultatif suit de près la « Prairie Workout », conférence qui a eu lieu à Saskatoon du 12 au 14 octobre 1999. Plus de 120 travailleurs et coordonnateurs des programmes communautaires en matière de justice y ont participé. Ils représentaient 25 programmes communautaires et provenaient de trois provinces (la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba). La conférence, organisée par le Réseau de la justice autochtone, Justice Saskatchewan et les Saskatchewan Mediation Services, a préparé pour ses participants un programme axé sur « l'apprentissage interactif ». Autrement dit, les animateurs des discussions collectives et des groupes de discussion ont participé directement à l'élaboration et à l'exécution du programme. La conférence a aussi permis de tisser des liens entre les programmes et d'échanger de l'information ainsi que des « pratiques exemplaires ». Ray Yellowknee a été le conférencier principal. Merci à tous les personnes qui ont apporté leur contribution. Le succès de la conférence est dû à votre travail et à votre participation. Si vous avez des questions sur la conférence, n'hésitez pas à communiquer avec Bentley Hicks. Il travaille en Saskatchewan et est un des coordonnateurs régionaux de la Direction de la justice applicable aux Autochtones. On peut le joindre au (306) 975-5214.

Réunions du Comité consultatif

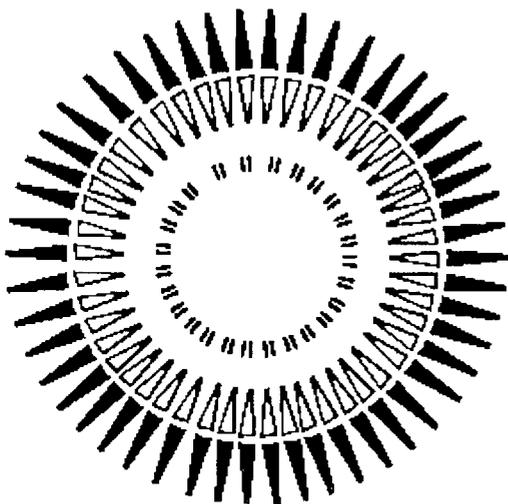
Depuis sa création en août 1998, le Comité consultatif du Réseau de la justice autochtone (RJA) s'est réuni quatre fois. Le Comité a pour mandat de fournir au sous-ministre de la Justice, Morris Rosenberg, et au personnel du RJA des conseils sur les activités que le RJA devrait mener pendant le reste de son mandat.

Le Comité consultatif est composé de 14 membres et de 10 membres suppléants provenant de tous les coins du pays, c'est-à-dire d'Inuits, de Métis, de membres des premières nations et d'autres membres. Ils misent sur l'expérience qu'ils ont acquise à titre d'intervenants dans la justice communautaire, d'avocats, de juges et de policiers. Un comité des aînés oriente le Comité consultatif pour ce qui est des questions spirituelles et culturelles.

Le Comité consultatif a tenu sa première réunion à Ottawa en octobre 1998. Cette première rencontre a permis aux membres de se rencontrer et

de se familiariser avec le Réseau de la justice autochtone et la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones. Lors de cette réunion, ainsi que pendant la deuxième réunion tenue à Regina, le Comité a discuté des stratégies de communications (comment rejoindre plus efficacement les collectivités et les organisations autochtones), des honoraires pour les aînés et les membres du Comité, de la fréquence à laquelle le Comité devrait se réunir et du mandat du Comité. Au cours de la troisième réunion, tenue à Halifax à la mi-juin, le Comité s'est divisé en petits groupes pour discuter des questions relatives aux communications, aux ressources, à la formation, à l'établissement de réseaux et au partage, et d'autres questions connexes. La quatrième réunion a eu lieu du novembre 29 au 1er décembre 1999 à Ottawa, et tous les aînés y ont participé. Au cours de la réunion, facilitée par Céline Reitberger et Harold Gatensby, les participants se sont divisés en sous-comités et ont élaboré des plans en vue d'élargir le programme de sensibilisation et de communication du RJA.

La prochaine réunion aura lieu du 5 février au 8 février à Saskatoon (Saskatchewan) et sera facilitée par Craif Nyirfa et Susan Swan. Les membres du comité des aînés et du Comité consultatif sont énumérés dans le numéro d'automne du bulletin LIEN. Les numéros précédents du bulletin seront bientôt disponibles sur le site web du RJA.



Atelier sur les gangs

La nation cri d'Enoch, une petite réserve située à 16 kilomètres à l'ouest d'Edmonton, s'inquiète du nombre croissant de jeunes qui participent aux activités de gangs. Étant donné qu'Enoch se trouve à proximité d'Edmonton, le nombre de déplacements des jeunes d'une collectivité à l'autre ne cesse d'augmenter, et cela constitue de plus en plus une source de problèmes. Le chef et le conseil, les membres de la collectivité, les parents et les experts estiment qu'il faut remédier aux activités des gangs et au recrutement des jeunes membres habitants d'Enoch par les gangs. Pour ce faire, la Yellowhead Tribal Community Corrections Society a tenu une série d'ateliers à l'école Kitaskinaw sur la réserve de la nation cri d'Enoch. Le but des ateliers était de sensibiliser les parents, les jeunes et les experts, tout en leur fournissant des moyens pratiques de résoudre ces questions difficiles.

Les ateliers ont été conçus pour favoriser la discussion et permettre à la nation cri d'Enoch de mettre sur pied ses propres systèmes d'appui et d'élaborer un plan d'action. Parmi les sujets abordés, on comptait la nécessité de sensibiliser davantage les jeunes aux dangers et aux conséquences des activités des gangs. Les ateliers ont également permis de montrer aux jeunes que les gens se préoccupent de leur sort et les appuient. Le constable Susan Swan, du service de police de Winnipeg, a parlé des types de gangs existant à Winnipeg et au Manitoba. Elle a mentionné plusieurs facteurs qui expliqueraient pourquoi les jeunes veulent faire partie d'un gang : familles éclatées, violence familiale, désir de faire partie d'une «famille», perspective romancée d'un monde excitant ou dangereux et intimidation. Troy Rupert, de la Winnipeg Native Alliance, a également discuté des motifs qui poussent les jeunes à se joindre à un gang. Le constable Alberts, de la division Stony Plain de la GRC, a parlé de l'importance de l'appui communautaire dans le cadre des enquêtes criminelles. Le constable Sylniak, du service de police de Hobbema, a abordé la question des activités des gangs à Hobbema, plus particulièrement des graffitis, des codes vestimentaires des gangs et des pertes causées par le vandalisme. Pour sa part, l'avocat Tony Mandamin a discuté des initiatives sur la justice applicable aux Autochtones, des solutions de rechange à l'emprisonnement des jeunes, de l'âge auquel les jeunes risquent le plus d'être recrutés par un gang, des programmes d'échec au crime pour les Autochtones, des travaux communautaires en vue de nettoyer les graffitis et des façons de rendre la collectivité moins attrayante pour les gangs.

Entre 65 et 75 personnes ont participé aux ateliers. Le RJA a fourni une aide financière.

Résumé de l'affaire Gladue

Le juge Dutil a fait connaître au Comité consultatif son interprétation de la décision de la Cour suprême dans l'affaire *R. C. Gladue*, rendue le 23 avril 1999. Il a été recommandé que le RJA mette à la disposition de tous une copie de cette décision, qui concerne l'al. 718.2e) du *Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. C-46; cette disposition prévoit l'examen de toutes les sanctions substitutives applicables qui sont justifiées dans les circonstances, plus particulièrement en ce qui concerne les délinquants autochtones. Selon la Cour suprême, le juge chargé de la détermination de la peine peut examiner les facteurs systémiques ou historiques qui ont pu influencer sur la conduite criminelle d'un accusé autochtone et prendre en considération la conception distincte de la sanction pénale que peuvent avoir l'accusé, la famille de la victime et leur communauté.

Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime

En juin 1998, le gouvernement du Canada a lancé la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime en vue de travailler avec les Canadiennes et les Canadiens à s'attaquer aux causes fondamentales du crime.

Les responsables de la Stratégie nationale travaillent en collaboration avec les «experts» – les Canadiennes et les Canadiens dans leur collectivité – à renverser les facteurs de risque qui déclenchent souvent les comportements criminels. La pauvreté, l'inéquité, la toxicomanie et les mauvais traitements au conjoint et aux enfants ne sont que quelques-uns des facteurs de risque que nous savons être à l'origine de la criminalité.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 32 millions de dollars par année pour financer des projets portant sur ces questions et visant à bâtir des collectivités plus sûres et plus saines d'un bout à l'autre du pays. Certains des projets novateurs et réussis à ce jour ont été menés dans des collectivités éloignées du Nord. Madame Karetak-Lindell, députée du Territoire du Nunavut, a affirmé pendant l'annonce en août dernier de huit projets au Nunavut, que «ces projets résultent d'un partenariat entre les gouvernements, mais surtout, qu'ils soulignent les réalisations des habitants du Nunavut, dont la réputation pour l'ingéniosité, le courage et la détermination n'est plus à faire dans les initiatives de prévention du crime.»

La Stratégie nationale met l'accent sur les enfants, les jeunes, la sécurité personnelle des femmes et les peuples autochtones.

Comme le Plan d'action du gouvernement du Canada pour les questions autochtones, *Rassembler nos forces*, la Stratégie nationale favorise la guérison en milieu communautaire et

travaille avec les peuples autochtones afin qu'ils acquièrent les compétences et l'expertise qui leur permettront de trouver leurs propres solutions pour relever les défis auxquels ils font face.

Les projets communautaires qui réussissent sont ceux qui s'adaptent aux problèmes auxquels les Autochtones doivent faire face, tels que l'isolement, l'ennui, la désillusion et l'aliénation de leur langue et de leur culture.

Pour favoriser l'apport de changements significatifs dans ces situations, de nombreux projets sont axés sur les programmes positifs d'intervention précoce et l'utilisation de jeunes moyens novateurs pour atteindre les et susciter chez eux un sentiment d'appartenance. Dans le cadre de la Stratégie nationale, le gouvernement finance des programmes et des activités adaptés à la culture qui réduisent l'isolement et l'ennui, accroissent la confiance en soi, renforcent les liens entre les jeunes et les aînés et incitent les jeunes à rester à l'école.

Le Camp linguistique et culturel pour les aînés et les jeunes, dans Hamlet of Kugluktuk, au Nunavut, par exemple, a permis de réunir des jeunes à risque et des aînés pour un voyage de camping et de navigation d'une semaine. Au cours de cette semaine, les aînés ont enseigné aux jeunes des méthodes traditionnelles de chasse au caribou et à l'original, de dépouille, de préparation de la peau de l'original pour le tannage, de sculpture, de fabrication de tambours, ainsi que des techniques de survie. Les aînés ont parlé leur langue traditionnelle et ont encouragé les jeunes à faire de même. Les soirées incluaient des discussions sérieuses sur les valeurs traditionnelles et l'apprentis-

Suite à la page 6

sage d'aptitudes sociales, du partage et de l'entraide.

Non seulement les participants ont-ils appris et profité de cette expérience, mais les entreprises communautaires et locales étaient tellement intéressées par le projet qu'elles ont fait don de nourriture et d'équipement de camping pour les responsables du projet et les participants. Le projet a permis de soulever l'esprit de la collectivité, de renforcer les liens entre les aînés et les jeunes et d'accroître la confiance des jeunes en eux-mêmes. Les participants et la collectivité dans son ensemble attendent déjà avec impatience le camp de l'an prochain.

Un autre exemple de la façon dont les collectivités peuvent travailler ensemble à trouver des solutions innovatrices à ces questions difficiles, est le projet de classe en plein air du Conseil tribal de Gwich'in, dans les collectivités suivantes : Fort McPherson, Aklavik, Inuvik et Tsiigehtchic dans les Territoires du Nord-Ouest.

La Classe en plein air traditionnelle est utilisée tout au long de l'année scolaire comme autre milieu d'enseignement. Les élèves, les professeurs et les intervenants de la collectivité combinent les activités scolaires, traditionnelles et culturelles et les services de consultation pour favoriser le comportement prosocial, les relations cordiales avec les pairs, la maîtrise de la colère et la prudence dans les



jeux.

Ethel Blondin-Andrew, secrétaire d'État pour les enfants et les jeunes, a parlé du projet lorsque le gouvernement du Canada a annoncé, en septembre, qu'il le financerait. «Le projet de classe en plein air de Gwich'in constitue une initiative réfléchie, adaptée et souple qui montre comment les gouvernements et les collectivités peuvent travailler efficacement ensemble à régler ces questions difficiles» a-t-elle affirmé. Le projet permet d'évaluer une approche qui incorpore des programmes adaptés à la culture à des stratégies globales de prévention du crime axées sur les enfants, les jeunes, les familles et les collectivités autochtones.

Si vous avez une idée de prévention du crime ou de sécurité communautaire et que vous voulez des trousseaux d'information sur les programmes, les critères d'admissibilité, le financement des projets ou sur la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, veuillez communiquer avec :

**Centre national de prévention du crime
Ministère de la Justice du Canada
Tour St. Andrew
284, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0H8**

**Numéro sans frais : 1-877-302-NCPC
(6272)**

Tél. : (613) 941-9306

Télé. : (613) 952-3515

Courriel : ncpc@web.net

**Ou visitez le site Web du CNPC
à l'adresse suivante :**

<http://www.crime-prevention.org>

**Pour en savoir davantage sur d'autres
projets de prévention du crime ou d'au-
tres sources d'information, demandez no-
tre bulletin *Prévention*.**